



PREFET D'EURE-ET-LOIR

PREFECTURE
CABINET DU PREFET
BUREAU DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE

Chartres, le 14 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mesures prises en Eure-et-Loir à la suite de l'état d'urgence décrété par le Président de la République

A la suite des terribles attentats qui ont été perpétrés dans les X^e et XI^e arrondissements de Paris ainsi qu'au stade de France dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015, le Président de la République Française, François Hollande, a décrété sur l'ensemble du territoire national l'**état d'urgence**.

Un **deuil national en hommage aux victimes** sera observé pendant trois jours, **les 15, 16 et 17 novembre prochains**, et **les drapeaux seront mis en berne jusqu'au mardi 17 novembre sur les bâtiments et édifices publics**.

Au niveau départemental, j'ai réuni ce jour l'**Etat Major de Sécurité** pour faire un point de la situation et donner des instructions aux forces de l'ordre.

Les dispositions du plan Vigipirate renforcé restent en vigueur. Il est demandé à chacun de les appliquer strictement. A cette fin, les services de la préfecture ont rappelé les consignes de sécurité qui doivent s'appliquer en la matière à leurs différents correspondants.

En ce qui concerne les rassemblements spontanés de solidarité aux victimes, j'en déconseille fortement l'organisation. Ces manifestations nécessitent en effet des mesures de sécurisation, **alors que la priorité doit impérativement être portée sur la sécurité générale de nos concitoyens dans le cadre de l'état d'urgence.**

En ces circonstances graves, il est nécessaire que chacun d'entre nous conserve tout son calme et fasse preuve de la plus grande vigilance de manière à illustrer les valeurs de notre République.

Si certains sont sans nouvelle d'un proche et souhaitent signaler sa disparition, ils peuvent remplir le formulaire en ligne sur www.securite.interieur.gouv.fr et seront alors recontactés rapidement par un officier de police judiciaire.

Enfin, je rappelle que la préfecture de police de Paris a mis en place un numéro vert d'information au public : 0 800 40 60 05.

Nicolas Quillet, Préfet d'Eure-et-Loir